

Edité le 09/07/2026

RAPPORT D'ANALYSE N° HY26060281- version 2

Annule et remplace le rapport d'essai
HY26060281 version 1 du 06/07/2026
Merci de bien vouloir détruire la version antérieure

Destinataire

COMMUNE DE SOLEMONT
MONSIEUR LE MAIRE
8 RUE DE L EGLISE
25190 SOLEMONT
FRANCE

Copie : AGENCE REGIONALE DE SANTE BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE – CS 25, CA PAYS DE MONTBELIARD
AGGLOMERATION : EAU (EP), SOCIETE DES EAUX DU PAYS DE
MONTBELIARD (EP)

Demandé par : ARS NFC - C25
Exploitant : SOCIETE DES EAUX DU PAYS DE MONTBELIARD (EP) - CDF3838 TSA 20003 - VAULX EN VELIN
Motif : CS - CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Identification Echantillon n°HY26060281-1

PSV : 0000000751
Nom du PSV : CENTRE VILLAGE

Commune : 025 / SOLEMONT
Localisation exacte : Mairie (robinet cuisine)

Type d'eau : T - Eau distribuée après désinfection
Type analyse : A

Traitement : chlore gazeux
Type de visite : AA

UGE : 0810 - PMA
Installation : UDI - 000708 - SOLEMONT

Date et Heure de Prélèvement : 30/06/2026 11:15

Date de réception :	30/06/2026	Point de prélèvement :	Robinet mélangeur	Observations :
Heure de réception :	12:20	Démontage :	Oui	
Prélevé par :	L. CRISINEL HOLLARD (PMA)	Modalité de prélèvement :	Après purge	
Référence méthode de prélèvement :	FD T90 520 @	Moyen de désinfection utilisé :	Flamme	

Date début analyse : 30/06/2026 13:32

Echantillon n°HY26060281-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)					
Aspect qualitatif	Normal	qualit.			Observation
Odeur	Normal	qualit.			Observation
Couleur	Normal	qualit.			Observation
Saveur	Normal	qualit.			Evaluation qualitative
Température de l'eau	17,7	°C		25	Méthode interne
Chlore total	0,56	mg/l Cl2			NF EN ISO 7393-2 @
Chlore libre	0,49	mg/l Cl2			NF EN ISO 7393-2 @
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Dureté totale	28,0	°F			NF T 90-003 @
pH	7,8	unité pH		6.5 à 9	NF EN ISO 10523 @
Température de mesure du pH	22,5	°C			NF EN ISO 10523 @
Titre Alcalimétrique Complet	25,6	°F			NF EN ISO 9963-1 @
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité	0,69	FNU		2	NF EN ISO 7027-1 @

Echantillon n°HY26060281-1	Résultats (1)	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthodes
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Coliformes	0	n/100ml		0	NF EN ISO 9308-1:2000 @
Dénombrement des bactéries à 22°C	6	UFC/ml			NF EN ISO 6222 @
Dénombrement des bactéries à 36°C	< 1	UFC/ml			NF EN ISO 6222 @
Entérocoques	0	n/100ml	0		NF EN ISO 7899-2 @
Escherichia Coli	0	n/100ml	0		NF EN ISO 9308-1:2000 @
Spores germes anaérobies sulfito-réducteurs	0	n/100ml		0	NF EN 26461-2 @
MINERALISATION					
Chlorures	5,8	mg/l		250	NF EN ISO 10304-1 @
Conductivité ramenée à 25°C	504	µS/cm		200 à 1100	NF EN 27888 @
Sulfates	8,8	mg/l		250	NF EN ISO 10304-1 @
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total (COT)	0,62	mg/l C		2	NF EN 1484 @
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (sur échantillon non filtré)	< 0,01	mg/l NH4		0.1	NF T 90-015-2 @
Nitrates	5,2	mg/l NO3	50		NF EN ISO 10304-1 @
Nitrites	< 0,01	mg/l NO2	0.5		NF EN 26777 @

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les prestations couvertes par l'accréditation sont identifiées par le symbole @
(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification (LQ)

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification). NR : non renseigné. NM : non mesuré Pour les résultats des paramètres calculés : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Observation ou commentaire :

Motif de la révision : correction des valeurs pour les paramètres nitrates, chlorures, sulfates (voir courrier ci-joint).

Conclusion :

Eau conforme aux limites de qualité et satisfaisante au regard des références de qualité



ACCREDITATION
N°1-6554
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFAC.FR

Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la santé public. Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée. Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités. La température n'est pas couverte par l'accréditation. Pour déclarer ou non la conformité aux spécifications, les incertitudes n'ont pas été explicitement prises en compte. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande. Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse. Si le client a assuré le prélèvement, ce rapport concerne les échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les données fournies par le client sont identifiées en caractère italique, elles ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Il est rappelé aux clients que pour faire référence à notre accréditation COFRAC, seule la reproduction intégrale du rapport d'essai est autorisée.

Le laboratoire vous informe que la gestion des réclamations est décrite dans un processus disponible sur simple demande et que les rapports sont susceptibles d'être examinés en particulier lors d'audits ou des évaluations du COFRAC.

Les réclamations peuvent être transmises par courriel à l'adresse « labo.capm@agglo-montbeliard.fr ».

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199), il convient d'interpréter les résultats faibles comme suit

- 0 ou <1 /prise d'essai ; signifie " non détecté dans la prise d'essai analytique"

- si 1 ou 2 /prise d'essai ; signifie "présence" (non fiable statistiquement)

- si 3 à 9 : n/prise d'essai ; signifie "résultat issu d'une estimation"

Safia ZEHAF Directrice

